

J1

ORL et pneumologie

Rhinites allergiques - Sinusites - Angines - Laryngites - Bronchiolites - Asthme - Broncho-pneumopathies chroniques et toux.
Focus pédagogique de médicaments homéopathiques.

Affections ophtalmiques

Blépharo-conjonctivites - Orgelets et chalazions - Kératites - Cataracte - DMLA. Focus pédagogique de médicaments homéopathiques

Objectifs : • Etat des lieux et révisions • Savoir accompagner les troubles respiratoires récidivants voire chroniques (asthme, allergies respiratoires)
• Pouvoir traiter et atténuer les symptômes ORL aigus qui les accompagnent (toux, sinusite...) • Être capable de soigner les affections ophtalmiques aiguës.

J2

Dermatologie

Eczémas - Urticaires - Psoriasis - Acnés - Verrues, molluscum, condylomes - Prurits - Photodermatoses - Mycoses cutanées - Herpès. Focus pédagogique de médicaments homéopathiques.

Objectifs : • Savoir traiter les affections dermatologiques courantes, qu'elles soient récidivantes (eczémas...) ou périodiques (acné, prurit...).

J3

Neurologie

Homéopathie et douleur - Céphalées de tension, migraines et CCQ - Troubles du sommeil - Malaises vagues - Tremblements - Canal carpien - L'homéopathie, support dans les pathologies neuro-dégénératives (Parkinson, Alzheimer). Focus pédagogique de médicaments homéopathiques.

Objectifs : • Être capable de soulager les céphalées et migraines • Savoir traiter les troubles neurologiques aigus (malaises vagues, tremblements...)
• Savoir accompagner les traitements des pathologies neurodégénératives.

J4

Psychiatrie

Dépansions - Etats anxieux - Accès de panique - Phobies - Épuisement professionnel - Tabac, alcool et addictions - Sevrages médicamenteux. Focus pédagogique de médicaments homéopathiques.

Objectifs : • Savoir apaiser les états anxieux, dépressifs ou de stress • Pouvoir accompagner les sevrages médicamenteux et tabagique.

J5

Maladies émergentes et hypersensibilité

Approche homéopathique de la fatigue - Fatigue chronique - Hypersensibilités et spasmophilie - Fibromyalgie - Drainage et dépollution - TMS - Soins de support - Approche du terrain auto-immun? La dysimmunosé - Possibilités de l'homéopathie autour de la Covid 19. Focus pédagogique de médicaments homéopathiques.

Objectifs : • Savoir accompagner les troubles de fatigue chronique • Savoir apaiser les symptômes d'hypersensibilité et les effets secondaires des traitements lourds.

5 samedis /an - 9h00-17h00
700€ repas compris ou 500€

Mise à jour du programme : janvier 2020



Inscription en ligne sur ffsh.fr

ou bulletin d'inscription à retourner à l'adresse suivante* : SMB 72, av du Général Leclerc 94700 Maisons-Alfort

*Merci d'envoyer un courrier simple ou a maxima une lettre suivie, pas de recommandé qui ne ferait que retarder la réception

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : Médecin Sage-femme Pharmacien titulaire Pharmacien adjoint Préparateur Dentiste Vétérinaire

Spécialité : Médecine générale Gynécologie/Obstétrique Pédiatrie

Maïeutique Allaitement Autre : _____

Statut : Libéral(e) Salarié(e) Mixte

RPPS : _____ Adéli : _____

Adresse personnelle : _____

Adresse professionnelle : _____

Tél : _____ email : _____

Facturation : Adresse professionnelle Adresse personnelle

Autre adresse: _____

Cocher la formation choisie : Pau Classe virtuelle 1

Cachet professionnel


Si vous n'en avez pas,
joindre un justificatif professionnel

FSH-a 2022-2023


Titre : FSH-a - Formation Supérieure d'Homéopathie-a

Durée : 7h00/ jour - 35h/pour la formation complète de 5 jours.

Tarifs : Présentiel : 700€ (ou 150€ journée à la carte), repas et pauses inclus - Classe virtuelle (📺 application Zoom) : 500€ (ou 120€ journée à la carte). Le prix de la formation comprend : les supports de cours téléchargeables sur le site ffsh.fr, le montant de l'adhésion à la FFSH (fixé à 23€, sauf journées à la carte). Possibilité de régler jusqu'à 5 fois sans frais par chèque ou 3 fois par CB en ligne.

Prise en charge : La SMB est enregistrée organisme de formation professionnelle sous le n°11 94 08484 94 (ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat) et Datadockée . Ainsi nos formations sont susceptibles d'être prises en charge par les OPCO, le FIFPL, le FAFPM... sous réserve de modification des modalités de prise en charge et de vos crédits disponibles. Éligible au crédit d'impôt. Consulter les barèmes et démarches sur [ffsh.fr/formations/prise en charge](http://ffsh.fr/formations/prise-en-charge).

Dates et lieux :

- Pau : Novotel Pau Pyrénées - RN 117 – Route de Bayonne – 64230 Lescar • samedis : 25/03/23 - 13/05/23 - 01/07/23 - 30/09/23 - 25/11/23
- Classe virtuelle  • samedis : 08/10/22 - 10/12/22 - 21/01/23 - 18/03/23 - 01/04/23

En cas d'évolution des normes sanitaires, la SMB pourra décider de décaler les formations présentielles ou les proposer en classe virtuelle.

Intervenants : Tous praticiens, experts en homéopathie.

Pré-requis : Être professionnel de santé : médecin, sage-femme, pharmacien ou préparateur, dentiste, vétérinaire - Formation de second cycle, non accessible aux débutants en homéopathie.

Objectifs généraux : • Proposer l'homéopathie comme alternative ou complément des traitements conventionnels dans la pratique quotidienne. • Élargir les connaissances des professionnels de santé avec une thérapeutique sûre et efficace. • Permettre aux personnes fragiles (femmes enceintes ou allaitantes, personnes âgées, enfants...) de bénéficier d'un traitement adapté à leurs pathologies du quotidien, et aux personnes suivant un traitement lourd d'en limiter les effets secondaires.

Modalités d'évaluation : Un examen national est proposé à la fin de la 2^{ème} année de FSH, cette formation se déroulant sur 2 ans en alternance.

Thèmes de l'année FSH-b : ► J1 Pédiatrie ► J2 Gynécologie ► J3 Rhumatologie ► J4 Cardiovasculaire ► J5 Gastro-entérologie.

Méthode et outils : • Pédagogie inversée : il est demandé aux stagiaires de consulter le support de cours en amont de la formation afin de gagner en interactivité et privilégier les cas pratiques en présentiel. • Pédagogie interactive avec présentation PowerPoint • Outils de formation continue en ligne (forum, vidéothèque, elearning) • Abonnement à la revue des Cahiers au tarif préférentiel, et vente de livres.

Modalités d'inscription : Dès réception de la demande, nous vous adressons un contrat ou une convention. L'inscription est validée une fois le contrat ou convention signé(e) par le stagiaire et l'école et est signifiée par email. Inscription possible jusqu'à la veille du début de la formation et dans la limite des places disponibles • Si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous.

Contact : SMB-FFSH 72, av du Général Leclerc 94700 Maisons-Alfort. 01 56 96 98 27. formations@ffsh.fr



Avis des stagiaires : ► **Note : 4,57 - 42 avis**  ► **74%** des stagiaires estiment que le cours a rencontré leurs objectifs

Politique des données personnelles : [Cliquez ici](#)

Conditions Générales de Ventes

Objet et champ d'application : Toute commande de formation implique l'acceptation des conditions générales de vente.

Documents contractuels : Le secrétariat délivre sur demande tout élément administratif utile (attestations de paiement, de présence, facture-convention).

Prix, facturation et règlement : Tous nos prix sont indiqués TTC. L'École est exonérée des impôts commerciaux Art 261 du CGI. Les formations de plus de 3 jours sont sujettes à adhésion à l'École, le tarif indiqué comprenant ce prix. Pour être enregistrée, toute inscription doit être accompagnée de son règlement.

Prise en charge par un organisme gestionnaire agréé : La demande de prise en charge des frais de formation doit être réalisée par le stagiaire à l'organisme gestionnaire compétent (OPCO, FIF-PL, FAF-PM, selon éligibilité de la formation...). La SMB ne saurait être tenue responsable de la non-prise en charge finale des frais de formation (manque de crédits, absence, manque de signature, revirement de situation des organismes paritaires).

Conditions d'annulation : Le stagiaire peut annuler une séance de formation dans la mesure où cette annulation survient 10 jours avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation d'une séance doit être communiquée par e-mail à l'adresse formations@ffsh.fr. Dans le cas d'une annulation par le stagiaire survenant dans les 10 jours ouvrés et sur une formation uni-journalière, le montant total de l'inscription reste dû. Dans le cas d'une annulation par le stagiaire survenant dans les 10 jours ouvrés et sur une formation pluri-journalière, le montant total de l'inscription reste dû. Une séance de rattrapage peut être proposée dans une autre session à titre gracieux.

Dans le cas d'une annulation par le stagiaire d'une formation pluri-journalière, les journées déjà suivies et la séance survenant dans les 10 jours ouvrés restent dues.

La SMB se réserve le droit d'annuler ou déplacer dans le temps ou l'espace une formation selon l'effectif et/ou les contraintes imposées par le calendrier, le lieu des cours, la météo, ou tout autre événement indépendant de sa volonté.

Loi applicable : Les Conditions Générales relèvent de la loi française. Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Créteil.

Questionnaire obligatoire

Votre parcours :

- J'ai suivi la FIH
 - J'ai suivi la FSH-b
 - J'ai suivi la Périnat
 - J'ai suivi une formation dans une autre école
- précisez :

Vous vous formez en homéopathie :

- A la demande de vos patients
- A la demande de votre employeur
- Pour évoluer professionnellement
- Pour évoluer personnellement
- Autre :

Votre formation sera réussie si.....

.....

.....

.....

.....

Vos attentes :

- Des connaissances théoriques
- Des connaissances pratiques
- Connexion avec d'autres professionnels de la santé qui utilisent la thérapeutique homéopathique
- Temps d'échanges / débat avec les intervenants

Par quels moyens pédagogiques ?

- Travail en petit groupe
- Travail chez soi modéré
- Cours magistral
- Autre :

